

Le 1<sup>er</sup> juin 2019



## HONORAIRES DE L'AGENCE

### LOCATIONS DE LOCAUX A USAGE D'HABITATION OU MIXTE

Honoraires TTC, au taux actuel de la TVA de 20 % à la charge du locataire :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 8 €/m<sup>2</sup>
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 €/m<sup>2</sup>

Honoraires TTC au taux actuel de la TVA de 20 %, à la charge du bailleur :

- Honoraires d'entremise et de négociation : 4 €/m<sup>2</sup>
- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 8 €/m<sup>2</sup>
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 €/m<sup>2</sup>

Le total de ces honoraires ne pouvant excéder un mois de loyer hors charges pour chacune des parties.

La partie honoraire de visite, de constitution de dossier du locataire, rédaction du bail et réalisation de l'état de lieux sera partagée de moitié par les deux parties.

### VENTES

De 0 à 45.000 €	4.500 € TTC
De 45.000 € à 59.999 €	11%
De 60.000 € à 74.999 €	10%
De 75.000 € à 105.999 €	9%
De 106.000 € à 151.999 €	8%
De 152.000 € à 374.999 €	7%
Supérieur à 375.000 €	6%

Le paiement des honoraires est à la charge du vendeur, au taux actuel de la TVA de 20%.

### ESTIMATION

Avis de valeur offert dans le cadre de la prise d'un mandat de vente.

A défaut facturé 150 € TTC.